



L'Harmonie municipale de Danjoutin

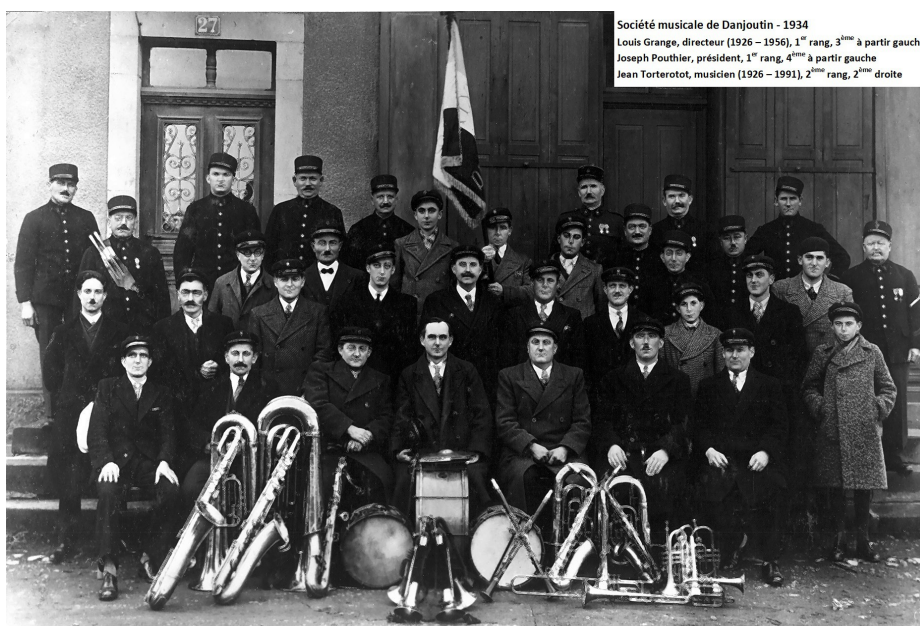
Son histoire

Edition 29 avril 2025, Claude Parietti

La seconde moitié du XIX^{ème} siècle a été une époque où plusieurs sociétés de musique se sont créées dans le Territoire de Belfort, notamment la Lyre Belfortaine (1869), Alsthom (1885), Giromagny (1875), Rougemont-le-Château (1875), Valdoie (1883) et Danjoutin (1880). Ces sociétés sont encore en activité aujourd'hui (en comptant bien entendu la fusion de la Lyre et de l'Harmonie Alsthom en 2000). Le mouvement musical amateur qui avait été lancé dans les années 1840 dans le Territoire de Belfort est alors confirmé.

Appelée **Société de Musique de Danjoutin**, elle est fondée par le maire Oscar Charton. Elle sera dénommée ensuite Fanfare (1907), Société musicale (1926), Lyre Danjoutinoise (1946), et enfin Harmonie municipale de Danjoutin en 1974. Datés du 30 août 1880, les statuts précisait que le but était "l'étude, l'exécution et la propagation de la musique". Ils ont précisé ensuite " l'éducation musicale, l'organisation de cours individuels ou d'ensemble, l'organisation de concerts publics, la participation aux défilés commémoratifs ainsi qu'aux diverses manifestations communales ou départementales" (statuts de 1974).

L'activité musicale a été continue depuis l'origine, excepté durant les deux guerres mondiales. Notons aussi que, après la première guerre mondiale, l'Harmonie n'a été reconstituée qu'en 1926.



La mairie de Danjoutin

Le Maire est président d'honneur, deux élus sont membres de la commission de l'Harmonie et sont chargés des relations Harmonie et mairie. L'Harmonie étant une association municipale, la mairie finance les achats d'instruments et d'habillement. Notons qu'aujourd'hui, la plupart des musiciens possèdent leur instrument personnel.

Les directions

Le premier directeur a été Alfred Lafette, son directeur-adjoint étant E. Papas. Les directions ensuite ont été assurées par X Hanauer (1883-1895), X Démésy (1895-1908), Auguste Lingelser (1908-1911), X Schemoll (1911-1914), Louis Grange (1926-1956), Henri Gruter (1956-1959), Charles Dangel (1959-1963), Constant Cordier (1964-1973), Gérard Lepaul (1973-1980), Pascal Marchand (1980-1982), Yvan Muller (1982-1983).

Marc Ettwiller assume la fonction de direction depuis 1983, et ses adjoints ont été successivement Louis Billod, Gérard Lepaul, Jean-Noël Parietti, Laurent Parietti.



Harmonie de Danjoutin
1987

Les musiciens - les effectifs

L'Harmonie comprend l'harmonie proprement dite et jusqu'à ces dernières années un échelon Batterie-fanfare.

En 1935, il y avait 35 exécutants. À partir des années 1970, on constate un effectif moyen de 50 exécutants (avec quelques points à 60). Depuis 2010, les effectifs sont en baisse : 43 en 2012 et 38 en 2024.

La variation des effectifs est dépendante de plusieurs éléments : évolution des âges, études lointaines, départs pour raisons professionnelles, et récemment arrêt de la batterie-fanfare, l'apport des écoles de musique ne compensant pas les départs.

Les premières dames musiciennes sont arrivées en 1968. On comptait 7 musiciennes en 1978. Elles sont 20 en 2024, soit plus de la moitié des effectifs.

L'originalité des associations musicales provient de la grande différence d'âge des musiciens : plusieurs générations jouent ensemble, un jeune musicien arrive âgé de 12 ans, un ancien atteint souvent 80 ans et même plus.

Les instruments de musique utilisés par l'Harmonie : la famille des bois (flûte, clarinette, hautbois), la famille des saxophones (soprano, alto, ténor, baryton), la famille des cuivres (piston, trompette, trompette de cavalerie, alto, baryton, basse, contrebasse, hélicon), les percussions (batterie, grosse caisse, timbale, cymbale, triangle, xylophone, tambourin).

Les instruments de musique utilisés par la Batterie-fanfare : tambour et clairon.

Les répétitions. Actuellement elles se passent dans le bâtiment à proximité de la mairie. Après la Seconde guerre, elles étaient organisées, d'abord dans la salle du conseil de la mairie, puis dans les locaux préfabriqués de l'école, à l'arrière de la mairie. À une date inconnue, avant 1983, les locaux actuels (qui étaient à l'origine une école) ont

été mis à la disposition de l'Harmonie et de son cole de musique. Une première rénovation en 1992 a amélioré l'acoustique de l'auditorium. Puis le bâtiment a été rénové entièrement en 2002 et 2003.

Les concerts. Jusqu'en 1986, ils étaient proposés dans la salle Jeanne d'Arc, au 1^{er} étage. Puis, la Maison pour Tous a été bâtie en 1986-1987. Depuis cette date, les concerts sont alors organisés dans la MPT.

HARMONIE MUNICIPALE DE DANJOUTIN



1880 - 2005

Les activités.

Comme dans toutes les associations musicales, les directions successives de l'Harmonie et les musiciens ont toujours été conscients de leur rôle dans la vie de la cité. Ainsi il y a eu les concerts en salle et en espace extérieur, et les cérémonies patriotiques. Ceci a permis aux habitants de la cité de rencontrer leur société musicale à différents moments et avec des prestations diverses.

Résumé des différentes activités

Les activités habituelles

Les concerts annuels de printemps et les concerts de Noël.

Les participations musicales à la messe de Sainte-Cécile avec répertoire adapté.

Les concerts des fêtes de la musique, les participations à la kermesse paroissiale et lors du marathon du Lion.

Les participations musicales aux cérémonies patriotiques, rehaussant ainsi les cérémonies, à Danjoutin et également à Phaffans, Vauthiermont, Belfort, Offemont,

Banvillars, avec les sonneries réglementaires, la Marseillaise (souvent avec les enfants des écoles), et les défilés.

Les évènements particuliers

Les anniversaires de l'Harmonie (100 ans, 110 ans, 120 ans, 125 ans, 130 ans et 140 ans) et en particulier l'anniversaire des 125 ans qui a réuni 10 sociétés musicales et chorales. Les rencontres avec la Musikverein à Leinzell et à Danjoutin. À ce jour 8 rencontres musicales et concerts en commun, en particulier les fêtes anniversaires du jumelage en 2019. Rendez-vous historiques et chaleureux avec les amis musiciens allemands, la Musique étant notre langage commun.

L'organisation du Festival des Loups en 1999, qui a réuni 8 sociétés musicales. Deux œuvres finales ont été interprétées par les 350 musiciens dirigés par Joseph Zemp et Marc Ettwiller.

La participation en 1989 des musiciens tambours de l'Harmonie aux fêtes du bicentenaire de la Révolution, mis en scène par Goude, défilé sur les Champs Elysées avec 300 musiciens tambours venant de toute la France.

Les concerts à Belfort sur les kiosques de la Roseraie et de la Vielle ville.

Les rencontres avec les sociétés musicales amies : Rougemont le Château, Audincourt, Champagny, Giromagny, Valdoie, Harmonie Alsthom, Clerval.

Participations aux fêtes de Sainte-Barbe, messes et défilés à Giromagny et Lepuix. Et aussi l'organisation des soirées festives, avec danses et fondue savoyarde depuis 1999.

Note complémentaire concernant les concerts annuels de printemps. Le répertoire proposé par la Direction est renouvelé chaque année, les musiciens découvrent alors l'œuvre et plusieurs répétitions sont nécessaires pour sa mise au point.

L'Harmonie a toujours eu le souhait de proposer une complémentarité musicale en plus de la musique d'harmonie, en invitant des orchestres différents et aussi permettant la mise en valeur d'instruments : les cordes, le hautbois, les percussions, etc.

Pour montrer sa solidarité avec les associations qui portent secours et assistance aux personnes, l'Harmonie a organisé des concerts caritatifs au profit de la Ligue contre le cancer, de l'Association française des sclérosés en plaques (AFSEP) et du Téléthon. Ces trois associations sont devenues des amies de l'Harmonie.

Note complémentaire concernant les cérémonies patriotiques : le monument aux morts, les "officiels" (élus et représentants des associations des anciens combattants), les porte-drapeaux, et les élèves des écoles. Son déroulement est protocolaire : lecture du message officiel de la République, interventions des "officiels", minute de silence, dépôt des gerbes, interventions des élèves, remise de décorations. L'Harmonie

participe à différents moments de la cérémonie (notamment Ouverture du ban, Lever des couleurs, Aux morts, Marseillaise, Fermeture du ban). Ensuite, défilé jusqu'à la MPT.

L'Harmonie et l'école de musique

Les directions successives avaient compris l'importance d'assurer la formation des élèves de façon à ouvrir le répertoire et assurer la qualité des concerts. Elles ont créé une école de musique. Les cours de solfège et d'instruments étaient assumés par la direction et des musiciens de l'Harmonie. Chaque année, les élèves passaient les examens organisés par la FMFC, son délégué départemental Fernand Ettwiller contactait les écoles et présidait le jury.

Une pratique collective avait été proposée aux élèves : participer à l'orchestre de l'école, créé et dirigé par Marc Ettwiller jusqu'en 2006. Notons également que les élèves de l'école étaient accompagnés par des musiciens de l'Harmonie.

L'Harmonie a assumé cette fonction d'école de musique jusqu'en 2001, date à laquelle la CAB (devenue Grand Belfort Communauté d'Agglomération) a pris la compétence des écoles de musique. L'école de Danjoutin a alors été intégrée dans l'organisation du CRD (Conservatoire à rayonnement départemental) avec les autres écoles (Belfort, Bavilliers, Bourogne, Châtenois, Chèvremont et Valdoie). La CAB a ensuite entrepris des travaux importants, en 2002 et 2003, en rénovant le bâtiment et notamment l'auditorium. L'Harmonie de Danjoutin n'a donc plus la charge de l'école de musique.

Autre point important. Afin de valider leurs cursus d'études, les élèves des écoles de musique du CRD doivent fréquenter une société de musique pour la pratique collective. À cet effet, l'Harmonie de Danjoutin est conventionnée par le CRD.

La Confédération musicale de France (CMF)

La Fédération musicale de Franche-Comté (FMFC)

L'Harmonie est adhérente à la Confédération musicale de France (CMF) dont le but est de favoriser le développement et le rayonnement de la culture musicale et des arts vivants par l'enseignement, la formation, la pratique, la création et la diffusion. La FMFC est organisation régionale de la CMF, ses principales missions sont l'application des objectifs de la CMF, et notamment l'organisation des examens dans les écoles de musique. Xavier Scheid est le président actuel de la FMFC.

Quelques chiffres de l'organisation :

- En France, 4 000 sociétés, 300 000 musiciens amateurs adhérents à la CMF
- 2 400 orchestres d'harmonie et 1 260 écoles de musique

- Dans la Région de Franche-Comté : 118 sociétés musicales dont 70 dans le Doubs, 26 dans le Jura, 13 en Haute-Saône et 9 dans le Territoire

En guise de conclusion

Depuis presque un siècle et demi, l'Harmonie est présente dans la cité et aussi dans le Territoire de Belfort avec ses messages de musique lors des concerts en salle ou extérieurs et ses participations diverses à Danjoutin et dans les autres communes amies. Une société de musique, on la voit, on l'entend. Alors les musiciens apprécient ces contacts, ces rencontres et ces liens de sympathie avec la population, avec leur public.



Audincourt, 2024